

Levallois, 18 décembre 2009

La Fondation d'Entreprise Internationale Carrefour et l'association Pacte inaugurent une nouvelle épicerie sociale à Asnières (92)

Une huitième épicerie sociale gérée par l'association PACTE est inaugurée à Asnières-sur-Seine ce vendredi 18 décembre 2009. Seconde ouverture dans les Hauts-de-Seine, elle intervient grâce au soutien de la Fondation Internationale Carrefour et du Centre Communal d'Action Sociale de la mairie d'Asnières.

L'association PACTE, «Pour Agir Contre Toute Exclusion» émane d'une volonté des salariés du Groupe Carrefour d'apporter une aide alimentaire aux plus démunis et d'animer des épiceries sociales, en partenariat avec la Fondation Internationale Carrefour.

Pour l'ouverture de la 8^{ème} épicerie sociale de PACTE, le local est mis à disposition par la Mairie d'Asnières. La Fondation Carrefour cofinance les travaux de rénovation et de mise aux normes de l'épicerie.

La superficie du local est de 550 mètres carrés, ce qui permettra d'accueillir 300 familles dès 2010. La première épicerie sociale du réseau voit le jour en 1996, à Levallois Perret. Le système se duplique ensuite rapidement dans le Nord de la France. Afin de permettre un meilleur ancrage des épiceries sociales au niveau local, une association par département d'implantation est créée. Le réseau PACTE comprend les associations PACTE 92, PACTE 14, PACTE 62 et PACTE 59.

Au total, le réseau possède 8 épiceries sociales au niveau national. Preuve de l'engagement du Groupe Carrefour, la Fondation améliore la qualité des approvisionnements des épiceries sociales par une aide logistique et matérielle. D'autre part, le président de l'association PACTE 92 est un salarié en activité du groupe Carrefour (Patrice Randriamorasata).

Fonctionnement de l'épicerie solidaire PACTE

L'identification des familles ayant accès à l'épicerie est régulée par le Centre Communal d'Action Sociale de la Mairie d'Asnières. Chaque famille est représentée par un membre, qui en devenant « adhérent », reçoit une carte nominative, valable pour une durée de 6 mois renouvelable, sur laquelle est indiqué le montant de son budget d'achat calculé sur la base de sa composition familiale. Un jour de visite tous les 15 jours lui est alors indiqué afin qu'il puisse effectuer ses achats. L'accès est valable pour une période de 6 mois, renouvelable une fois. Dans chaque magasin, PACTE propose un ensemble de produits de consommation courante, comprenant des produits d'épicerie, des boissons (à l'exception de l'alcool), tous les produits frais et surgelés ainsi que des produits d'entretien et d'hygiène, vendus à 20 % du prix pratiqué en hypermarché.

Enfin, concernant l'approvisionnement, la majorité des produits proviennent des magasins du groupe Carrefour, soit directement, soit indirectement (via l'association PACTE 62, l'A.N.D.E.S pour les fruits et légumes et Carrefour solidarité pour les dons en textile).

A propos de la Fondation Internationale Carrefour

Créée en 2000, la Fondation d'entreprise Internationale Carrefour a pour vocation d'apporter une réponse adaptée aux problématiques locales dans les 20 pays d'implantation du Groupe Carrefour. Elle répond pour cela à 3 missions spécifiquement en lien avec les métiers du Groupe Carrefour de manière à assurer la plus grande légitimité et la meilleure efficacité possibles à la contribution qu'elle apporte aux projets soutenus, notamment via la mobilisation des équipes de Carrefour. La Fondation Internationale Carrefour a trois missions : l'Alimentation pour permettre aux personnes en situation de précarité d'avoir accès à une alimentation saine et diversifiée ; l'insertion afin de développer l'employabilité des personnes en situation d'exclusion ; la solidarité en venant en aide aux plus démunis lors de situations d'urgence.